SYNAEE -SYNAFOR - SYTTPBHA- SYNATRAME

DECLARATION COMMUNE DES SYNDICATS DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSMENT A PROPOS DE L'ORGANIGRAMME DU MINISTERE

Camarades militantes et militants,

Suite au coup d'Etat du 24 janvier 2022 qui a abouti à la prise du pouvoir par le MPSR, il a été procédé à un redécoupage des ministères. On a ainsi assisté à une fusion des ministères en charge de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement et de l'énergie. Cependant depuis, le nouveau département (MEEEA) peine à se doter d'un organigramme consensuel qui puisse assurer son fonctionnement harmonieux.

Avant même le redécoupage, le ministère en charge de l'environnement connaissait des difficultés de fonctionnement liées à la coexistence d'une composante paramilitaire et d'une composante civile. La cohabitation entre ces deux composantes, ayant des mécanismes et des disciplines de fonctionnement différents, crée des incompréhensions et des frustrations récurrentes entre les agents dans l'exercice de leurs missions. Cette situation a été dénoncée par les travailleurs et a fait l'objet de nombreuses rencontres qui ont proposé plusieurs scenarii d'organisations du travail. Malgré tout, les autorités n'avaient pas encore réussi à apporter des solutions satisfaisantes.

Après la fusion du ministère, le ministère a mis en place, le 1er avril 2022, un comité d'élaboration de l'organigramme dont nos organisations faisaient partie. Dans le souci de préserver les intérêts des travailleurs, nos organisations syndicales se sont concertées en amont et ont adopté un certain nombre de propositions qui ont, par la suite, été soumises à la commission de rédaction. C'est avec un grand regret que nous avons vu nos propositions rejetées par la commission sous le prétexte de contraintes budgétaires et d'opérationnalité de l'organigramme. Constatant que les travaux de la commission ne partaient pas dans le sens de la préservation des intérêts des travailleurs, nos organisations syndicales, en toute logique, ont décidé de la suspension de leur participation à la commission et ont transmis à cet effet, une correspondance à Madame la ministre.

A la suite de cette correspondance et des mouvements d'humeur des travailleurs environnementalistes, la Ministre et son collègue en charge de la fonction publique ont reçu le SYNAEE et le SYNAFOR le 26 avril 2022. A l'issue de cette rencontre, les autorités ont proposé, une fois de plus, une commission de réflexion en vue d'aboutir à un organigramme

consensuel! Alors même que les problèmes posés sont très clairs! Comme il fallait s'y attendre, pendant les travaux de cette énième commission, les autorités se sont complètement dérobées de la question et ont renvoyé les travailleurs dos à dos. Cette rencontre n'a malheureusement pas abouti à un consensus.

Camarades,

Cette attitude de fuite de responsabilité de l'administration, ajoutée à des manœuvres orchestrées par certains bonzes du ministère, contribuent à entretenir un climat délétère entre les travailleurs, qui a amené les camarades environnementalistes à organiser un sit-in le jeudi 21 avril 2022, dans la cour du MEEEA pour dénoncer les conditions de travail dans les structures déconcentrées et se faire entendre. Ce Sit-in a été suivi de communication dans les médias de la place, afin de mieux informer l'opinion sur les conditions de travail des environnementalistes et l'organisation du ministère en charge de l'environnement. Malheureusement, pendant ces sorties sur les médias et dans les réseaux sociaux nous avons noté avec regret certains propos qui tendaient à accuser les forestiers de prendre en otage la carrière des travailleurs environnementalistes. Des propos que le SYNAEE regrette et présente de ce fait, au nom des environnementalistes, ses excuses au personnel du cadre paramilitaire des Eaux et Forêts qui s'est senti frustré par moment.

Nos organisations syndicales retiennent que le seul responsable de cette situation qui perdure depuis des années est l'administration qui refuse de s'assumer et se cache derrière une division entre les travailleurs pour maintenir le statu quo. La preuve, au niveau des structures centrales, environnementalistes et forestiers travaillent en bonne intelligence sans aucun souci. Aucun syndicat n'est opposé à la recherche d'une forme d'organisation qui favorise l'efficacité du travail et l'épanouissement de tous les travailleurs du département.

C'est pourquoi elles regrettent les propos tenus au niveau des différents corps et qui tendent à semer la division entre les travailleurs. Elles appellent les travailleurs à raison garder, à travailler à consolider l'esprit de l'unité des travailleurs. Car c'est seulement dans l'unité que nous parviendrons à arracher et consolider des acquis sur les fronts de la lutte syndicale. Nous invitons, une fois de plus, l'administration à trouver une solution au problème de l'organigramme et à créer les conditions nécessaires pour permettre à tous les travailleurs

du ministère de mener à bien leurs missions dans la complémentarité et la solidarité.

En avant pour l'adoption d'une organisation consensuelle du travail au ministère et qui garantit l'intérêt de tous les travailleurs!

Non à la division des travailleurs ! Non à la fuite en avant des autorités ! Vive l'unité des travailleurs !

Fait à Ouagadougou le 27 mai 2022

Ont signé

Pour le SYNAFOR

OUEDRAOGO Bassirou

Secrétaire Général

Pour le SYTTPBHA/coordination MEEEA

Pour le SYNAEE

BAZIE Abdoulaye Secrétaire Général

Pour le SYNATRAME

PARE Issouf Secrétaire Général

OUEDRAOGO Zounongo